

Dossier de presse

Une expertise reconnue
en Outre-mer
→ retours sur la mission en Guyane



Etablissement scientifique et technique, le [Conservatoire botanique national de Brest](#) s'engage depuis 35 ans pour [sauvegarder](#) la diversité du [patrimoine végétal sauvage](#).

Référent en matière de flore et de milieux naturels, il intervient sur les régions Bretagne, Basse-Normandie et Pays de la Loire, pour lesquelles il bénéficie d'un agrément du Ministère en charge de l'Ecologie.

Membre de la Fédération des Conservatoires botaniques nationaux, il participe également à la mise en oeuvre des politiques [nationales](#) de la biodiversité.

Au niveau international, il soutient des projets de développement de compétences locales et mène un travail de préservation des plantes au bord de l'extinction dans les hauts lieux de biodiversité.

Son activité se développe autour de quatre missions :

- la [connaissance](#) de l'état et de l'évolution de la flore sauvage et des milieux naturels ;
- la [conservation](#) des éléments rares et menacés de la flore et des milieux naturels ;
- le [conseil](#) et l'expertise auprès des acteurs des territoires ;
- la [sensibilisation](#) des publics à la préservation de la biodiversité .



Une expertise reconnue en Outre-mer → retours sur la mission en Guyane



DATE : 04/11/2011

CONTACT PRESSE
CHARLOTTE DISSEZ
Chargée de communication
c.dissez@cbnbrest.com
02 98 41 88 95

**CONSERVATOIRE
BOTANIQUE
NATIONAL DE BREST**
Siège
52 allée du Bot
29200 Brest

AVEC LE SOUTIEN DE :



Dans le cadre du partenariat établi avec la DEAL de Guyane, le Conservatoire botanique national de Brest a organisé une mission du 7 au 21 octobre 2011 pour poursuivre son travail sur la liste des espèces menacées de Guyane, le Plan national d'action de *Bactris nancibaensis* et l'inventaire des ZNIEFF.

La Guyane est l'une des régions françaises les plus riches en terme de diversité végétale. Elle héberge plusieurs dizaines d'espèces de plantes particulièrement rares, n'existant que dans cette région du monde et menacées dans leurs milieux naturels. Le Conservatoire botanique national de Brest a déjà mené des actions de conservation d'espèces menacées et protégées en Guyane. Mais récemment, il a mis ses compétences, à la demande de la DEAL Guyane, au service de trois programmes :

1 - Réaliser une liste des espèces prioritaires de Guyane

Collaboration avec l'Association pour la Conservation Botanique en Guyane pour l'élaboration d'une liste des espèces végétales les plus menacées qui constituera un document de référence pour la mise en œuvre d'actions et de stratégies de conservation.

2 - Elaborer le Plan national d'action pour la préservation de *Bactris nancibaensis*

Rédaction et mise en œuvre d'un Plan national d'action pour la sauvegarde d'un palmier endémique de Guyane en danger d'extinction.

3 - Inventorier des ZNIEFF de Guyane

Prospections botaniques de Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique (ZNIEFF) afin d'améliorer la connaissance et de découvrir de nouvelles espèces.

Dans ce cadre, Bruno Bordenave et Fanch Le Hir, chargés de mission, se sont rendus sur place afin de rencontrer les représentants de plusieurs collectivités, d'institutions chargées de la conservation des habitats et des sites naturels et de représentants du milieu économique et industriel : DEAL, CCI, Agro Paris Tech, Guyane Technopole, MNHN-IRD, Herbarium de Guyane, PNR, ACBG, Conservatoire des espaces littoraux et des rivages lacustres...

Cette mission a également été l'occasion de réaliser des travaux de terrain pour l'étude des populations de *Cornutia pubescens*, de *Coussarea hallei*, du palmier *Astrocaryum minus* ainsi que le prélèvement de graines et de boutures d'autres espèces pour les collections vivantes du Conservatoire botanique.

Les actions du CBN de Brest en Guyane

La Guyane : une diversité végétale inestimable

Abréviations

ACBG : Association pour la Conservation Botanique en Guyane

CCI : Chambre du Commerce et de l'Industrie

CSRPN : Conseil Scientifique Régional de Protection de la Nature

DEAL : Direction de l'Environnement de l'Aménagement et du Logement

IRD : Institut de Recherche pour le Développement

MNHN : Muséum National d'Histoire Naturelle

UICN : Union Internationale pour la Conservation de la Nature

ZNIEFF : Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique

Lexique

Plan national d'action : appuyé par le Ministère en charge de l'Ecologie et du Développement durable, il vise à définir les actions nécessaires à la conservation et à la restauration des espèces les plus menacées.

Liste rouge : outil essentiel de l'UICN qui permet d'identifier les priorités d'actions pour limiter le taux d'extinction des espèces

Endémique : existant uniquement à un endroit du monde.

La Guyane est l'une des régions françaises les plus riches en terme de biodiversité. De la mangrove côtière aux savanes en passant par les forêts marécageuses, elle abrite une flore et une faune exceptionnelles et sensibles. On ne dénombre pas moins de 5 400 plantes à fleurs et fougères dont 1 600 espèces d'arbres, alors que pour comparaison, la métropole compte moins de 200 espèces d'arbres. La somme des travaux botaniques menés depuis des siècles a permis de signaler l'existence de plusieurs dizaines de plantes particulièrement rares, n'existant que dans cette région du monde et menacées dans leurs milieux naturels.

Le Conservatoire botanique national de Brest s'est déjà investi dans la conservation d'espèces végétales menacées d'Outre-mer (Réunion, Guadeloupe, Martinique et Polynésie). Il a également mené des actions de conservation d'espèces menacées et protégées de Guyane. Depuis 2009, il met ses compétences, à la demande de la Direction de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DEAL) de Guyane, au service de l'amélioration de la connaissance et de la préservation de la flore et des milieux naturels, à travers 3 programmes.



1 - Liste des espèces prioritaires de Guyane

Le Conservatoire botanique collabore avec l'Association pour la Conservation Botanique en Guyane à l'élaboration d'une liste des espèces végétales les plus menacées de Guyane. Cette liste constituera une base de travail permettant la mise en œuvre d'actions et de stratégies de conservation : Plans nationaux d'action, «Liste rouge» régionale des plantes de Guyane selon les critères de l'UICN, ZNIEFF...

Un stagiaire en master de biologie à l'Université Antilles-Guyane de Kourou travaillera sur le sujet en Guyane puis à Brest et participera à la rédaction d'un ouvrage présentant les 50 espèces les plus menacées dans ce département d'Outre-mer. Les résultats de cette étude seront présentés en septembre 2012.





2 - Plan national d'action pour la préservation de *Bactris nancibaensis*

Bactris nancibaensis Granville est un petit palmier que l'on trouve dans une région du monde : le nord-est de la Guyane française. Cette plante, jusqu'alors inconnue des botanistes, a été découverte en 1981. Elle ne vit que dans les forêts inondées et de basse altitude et n'est connue que de quelques localités, où une centaine de plants sont identifiés. Les menaces qui pèsent sur *Bactris nancibaensis* sont importantes, même s'il est intégralement protégé par la loi et classé «en danger critique d'extinction» d'après les critères de l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN).



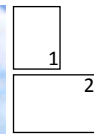
Les enjeux de conservation de cette espèce sont importants. *Bactris nancibaensis* fait partie du patrimoine guyanais et c'est également à ce titre qu'il convient de garantir la sauvegarde des populations existantes.

Les objectifs du Plan national d'action, porté par le Conservatoire botanique de 2009 à 2014, sont d'améliorer les connaissances sur l'espèce, de la maintenir dans son milieu naturel et de la protéger efficacement. Une série d'action, en collaboration avec la DEAL de Guyane, le CSRPN et l'Unité de recherche DIA-PC de l'IRD à Montpellier est déjà engagée : inventaires de terrain, cartographies, mises en culture, analyses génétiques...



3 - Inventaire des ZNIEFF de Guyane

Dans le cadre de la modernisation des Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique (ZNIEFF), le Conservatoire botanique effectue des inventaires de terrain. Réalisés en collaboration avec Jean-Jacques de Granville, ancien directeur de l'herbier de Guyane, ils ont permis de découvrir, depuis 2009, dans les ZNIEFF concernées de nouvelles espèces de plantes pour la région ou pour la science.



1 - *Furcraea foetida* (Grande Agave), espèce emblématique à forte valeur patrimoniale
2 - *Cornutia pubescens* en fleur, espèce rare et protégée, endémique du littoral rocheux de l'île de Cayenne



Le projet de Conservatoire botanique national de Guyane

En plus de ces programmes, le Conservatoire botanique national de Brest apporte son soutien au projet de création du Conservatoire botanique national de Guyane.

Les Conservatoires botaniques nationaux sont des établissements à caractère scientifique agréés tous les cinq ans par le Ministère en charge de l'Ecologie et du Développement durable pour accomplir les missions qui sont inscrites dans un cahier des charges, sur leurs territoires d'agrément respectifs.

À ce jour, il existe 11 Conservatoires botaniques nationaux en France, regroupés au sein d'une Fédération et 2 projets de Conservatoires botaniques nationaux.

Du 7 au 21 octobre 2011, → arrêt sur images de la mission



- | | | |
|---|---|--|
| 1 | 2 | 1 - <i>Astrocaryum minus</i> , un palmier rarissime de Guyane (moins de 5 pieds connus) |
| 3 | 4 | 2 - Jean-Jacques de Granville déterminant une broméliacée - Forêt de la crique «Vénus»
3 - Vue de la Montagne de Kaw
4 - Végétation du littoral rocheux de l'île de Cayenne, Bruno Bordenave |